

## Conditions générales de vente

---

Les présentes conditions régissent exclusivement les relations entre le Client et C.M.S et prévalent sur tout autre document, notamment les conditions d'achat du Client.

### **ART. 1 MISSIONS, ACCEPTATION, ANNULATION**

Le seul fait par le Client de communiquer les noms, prénoms, adresse et/ou tous éléments du salarié fusse par téléphone vaut ordre de mission sauf dénonciation écrite dans les 2 heures suivant réception de la télécopie de CMS émise en confirmation de l'ordre reçu du Client.

CMS se réserve la faculté de réclamer une indemnité de résiliation égale au montant de la mission annulée.

CMS s'autorise à décliner la prise en charge d'une mission au regard des éléments fournis, et en ce cas en avisera le Client dans les 2 heures suivant réception de son ordre de mission.

### **ART. 2 PRIX ET CONDITIONS FINANCIERES**

Tous nos prix s'entendent H.T, TVA en sus au taux en vigueur au jour de la facturation CMS conserve le droit de réviser annuellement ses conditions. En cas de changement celles-ci seront soumises à l'approbation du Client un mois avant la date de leur application. Il en sera de même des conditions financières révisables tous les 31 décembre, suivant l'indice de la consommation.

Toute facture est payable au comptant à réception, par chèque ou virement. Il ne sera pratiqué aucun escompte. Le paiement par traite entraînera la facturation des frais bancaires. Le non paiement des factures à l'échéance indiquée sur la facture entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application des intérêts de retard fixés à 2 fois l'intérêt légal, et à titre de dommages et intérêts l'application d'une pénalité fixée à 50 €. Tout défaut de paiement d'une facture à l'échéance fixée entraîne automatiquement la déchéance de tous délais de paiement et l'exigibilité immédiate de toutes les factures émises.

### **ART. 3 RESPONSABILITE**

CMS ne pourra être tenu responsable des retards occasionnés dans le traitement si les éléments communiqués par le Client s'avèrent incomplets ou erronés, ou si l'entrée de l'habitation des personnes à contrôler est faite par un code confidentiel non communiqué, ou inaccessible, CMS se réservant le droit de facturer et ce malgré sa prestation.

CMS ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dans la mise à disposition des comptes rendus pour toute raison indépendante de sa volonté et notamment accident, intempéries, modification de la réglementation, cas force majeure, grève.

CMS ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes desdits comptes rendus à l'égard du Client ou des tiers et ne sera redevable d'aucune indemnité à ce titre.

### **ART 4. RECLAMATIONS**

En cas de litige, le Client devra adresser par écrit motivé en recommandé avec accusé de réception dans les 48 heures suivant la remise du rapport, les éventuelles contestations ou réclamations relatives à la prestation. Il en est de même s'agissant de tout litige de facturation et ce dans le délai de 48 heures suivant réception de la facture.

### **ART. 5 JURIDICTION**

Tout litige, de quelque nature que ce soit, relatif tant à l'exécution du contrat qu'à l'application des présentes conditions générales, quelque soit le mode de règlement, relève de la compétence exclusive de la loi française et des tribunaux de notre siège au jour de leur saisine, même en cas de pluralité de défendeurs, demandes incidentes ou appel en garantie. Toutefois nous nous réservons le droit de renoncer à ces dispositions.